

**Direction Déléguée aux Formations
Professionnelles et Technologiques**

Affaire suivie par :

Aurélien POINT

Tél : 02 58 40 00 00

ddfpt.18j-guehenno@ac-orleans-tours.fr

31 rue des Sables - BP 100

18204 SAINT-AMAND-MONTROND Cedex

Saint-Amand-Montrond, le 9 décembre 2024



Objet : Mini-stages de découverte de nos filières

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, notre établissement propose d'accueillir vos élèves intéressés par l'un des champs professionnels suivants en mini-stage de découverte :

- **Art et Techniques de la Bijouterie-Joallerie**
CAP en 2 ans après la 3^{ème} avec 3 options : bijouterie-joaillerie, sertissage, polissage-finition ou CAP en 1 an après le baccalauréat, option bijouterie-joaillerie uniquement.
- **Cuisine** (CAP 2 ans, après 3^{ème} SEGPA).
- **Famille des Métiers de l'Hôtellerie-Restauration** (Bac Pro 3 ans Cuisine et Bac Pro 3 ans Commercialisation et Services en Restauration).
- **Famille des Métiers de la Maintenance des Matériels et des Véhicules** (Bac Pro 3 ans en Maintenance des Matériels d'Espaces Verts).
- **Famille des Métiers de la Relation Client** (Bac Pro 3 ans Métiers du Commerce et de la Vente).
- **3^{ème} Prépa-Métiers**.
- **DNMADE Objet**, spécialité **Matériaux, expérimentation et savoir-faire** (formation en 3 ans après le baccalauréat, diplôme valant grade Licence).

L'élève intéressé se signale à son établissement scolaire qui prend contact par courrier électronique ou téléphone (02.58.40.00.00) avec la personne référente pour les mini-stages dans la filière afin de convenir d'une date pour cet accueil :

- Bijouterie, DNMADE : M POINT, ddfpt.18j-guehenno@ac-orleans-tours.fr
- Hôtellerie-Restauration (CAP + BCP) : M. GOGUET, Regis.Goguuet@ac-orleans-tours.fr
- Maintenance : M. ORCIERE, Sylvain.Orciere@ac-orleans-tours.fr
- Relation client : Mme ELOLONGUE-NDINE, Solange-Alvine.Elongue-Ndine@ac-orleans-tours.fr
- 3^{ème} Prépa-Métiers : Mme ZIEGLER, Laurence-O.Ziegler@ac-orleans-tours.fr

S'il le souhaite, le stagiaire peut prendre son repas au LP (4,55 €), mais aucun accueil à l'internat ne peut être envisagé.

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à la connaissance de vos enseignants (et plus particulièrement des professeurs principaux), des élèves et de leurs parents.

Cordialement,

LE DDFPT,
Aurélien POINT